

Chêne.....	9 fois
Peuplier.....	7
Krabbé.....	4
Saule.....	3
Marronnier d'Inde	1
Noyer.....	1
Kubépine.....	1
Orme.....	1

Ce qui étonne dans ce tableau, c'est que l'orme n'aurait été foudroyé qu'une fois en vingt-huit ans, car cette espèce s'élève ordinairement bien plus haut que les autres espèces citées. A cette occasion M. Binney a fait remarquer que les coups d'éclair sont généralement déterminés par la nature du terrain. C'est ainsi, dit-il, que, dans certaines localités, les ormes sont plus désastreux que dans d'autres. On sait, dit M. Binney, que le hêtre croît généralement sur un terrain sec et sableux, que de tels terrains sont mauvais conducteurs de l'électricité, et par conséquent moins sujets que les terrains humides à recevoir les décharges de la foudre.

—L. DE VAUGELAS.

**Les Pommiers qui échappent aux gelées**

Voulez-vous récolter des fruits, malgré les gelées du printemps, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux abris, à la fumée, aux nuages artificiels... plantez des arbres à floraison tardive, c'est-à-dire des espèces qui fleurissent plusieurs semaines après les autres, alors que les gelées printanières ne sont plus à craindre.

Ce conseil pourra s'appliquer surtout aux planteurs de pommiers.

Tandis que les genres noyer et poirier ne renferment qu'une couple de variétés à végétation tardive, le genre pommier offre un choix raisonnable de bonnes sortes, entrant en sève après le départ des froids d'avril-mai, et produisant de bons fruits soit pour la fabrication du cidre. Ajoutons que ce sont des fruits robustes, de bonne garde, et se prêtant aux manipulations des voyageurs. — Ch. BALTET (—Il n'est pas mention d'abricotiers !!

**Petite Chronique**

Une vache de \$40,000. — L'honorable M. Cochrane, le célèbre éleveur de Compton, nous a habitué à des prix fabuleux, obtenus pour ses plus belles bêtes à cornes, de race Durham. Dernièrement encore il obtenait \$10 000 pour un de ses élèves. Mais il se trouve aujourd'hui distance par l'hon. Samuel Campbell d'Utica, dans l'Etat de New-York qui a obtenu les prix qui suivent, à une vente à l'enchère tenue récemment sur son magnifique domaine.

Second duc d'Oneida, âgé de 3 ans.....	\$12,000
Première duchesse d'Oneida.....	30,000
Huitième duchesse de Genève.....	40,000

Enfin, les cent onze têtes de bestiaux de tout âge qui composaient le troupeau, ont réalisé la somme fabuleuse de \$380,890 ou une moyenne de \$3 340 par tête. Les ascendants de ce troupeau furent importés d'Angleterre en 1853, et après vingt ans de soins judicieux, ont donné ce magnifique résultat. En agriculture comme en industrie les Etats-Unis défient aujourd'hui toute rivalité. — *Le National*.

— A l'assemblée annuelle de la société d'agriculture du comté de Rouville, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante: Solime Bertrand, Président, réélu. Dr. Béique, Vice-président, réélu. J. M. Messier, Secrétaire-Trésorier. Directeur pour Ste. Marie, le Dr. Poulin; Ste. Angèle, Frs. Ostigay; St. Césaire, Thomas Godbois; St. Jean-Baptiste, J.-B. Jourdan; St. Hilaire, Mefse Benette, réélu; St. Mathias, Philip Johnson, réélu; L'Ange Gardien, Charles Gauvin, réélu, et St. Paul d'Abbottford, Onias Crossfield.

**RECETTES**

**Meurtrissures.—Onguent**

Prenez égales parties: De beurre frais (celui du mois de mai est préférable à tout autre), d'huile d'olive bien pure, de cire vierge blanche, de goudron. Faites fondre à feu lent et remuez le tout avec une baguette fraîche de noisetier, jusqu'à ce que le tout devienne solide. On étend ensuite cet onguent sur un linge quand on veut s'en servir, et on enveloppe la coupure ou la meurtrissure. Il est bien entendu qu'on prend des substances ci-dessus en plus ou moins grande quantité, selon la quantité plus ou moins grande d'onguent qu'on veut faire. Récamier tenait cette recette d'un excellent curé de campagne, qui était le grand guérisseur de tous les coupés et meurtris de la paroisse et des paroisses voisines.

**Moyen de nettoyer les tissus de coton, de laine et de soie**

Mettez tremper des patates dans de l'eau pendant quelques heures, puis retirez-les et brossez-les bien. Cela fait, râpez les patates avec une râpe en fer-blanc ordinaire et de façon que la pulpe tombe sur un tamis de crin recouvrant un vase où se trouve un peu d'eau pure. Une fois les patates râpées, pressez la pulpe sur le tamis et faites-la égoutter dans un vase. Au bout de quelques minutes de repos, la féculé se sera déposée et vous prendrez l'eau qui se trouvera au-dessus d'elle et vous vous en servirez pour nettoyer les tissus de coton, de laine et de soie. Rien de plus facile: pour cela, on commence par étendre sur la table une toile parfaitement propre, comme s'il s'agissait de se préparer pour le repassage. Sur cette toile, vous placerez les étoffes à nettoyer et les frotterez délicatement et plusieurs fois de suite, avec une éponge fine trempée dans de l'eau de patates. Enfin, vous n'aurez plus qu'à rincer dans de l'eau ordinaire bien limpide et l'opération sera terminée.



**ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

Des soumissions cachetées, adressées au commissaire, et en-dossées: "Soumission pour le Canal Welland" seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, MERCREDI, le VINGT-UN JANVIER courant, 1874, pour la construction de quatorze Ecluses, et quatorze Bondes régulatrices (*Regulating Weirs*) un nombre de Culées de pont, et Piliers, les Traverses intermédiaires, Décharges, etc., sur la nouvelle portion du CANAL WELLAND, entre Thorold et Dalhousie.

L'ouvrage sera loué en sections, dont cinq numérotées respectivement par 2, 3, 5, 9 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le cimetière Ste. Catherine; et trois (numérotées 12, 13 et 14) s'étendent de puis le côté nord du chemin de fer Great Western jusqu'à près du four à ciment de Brown.

Des cartes des diverses localités ainsi que des plans et spécifications des ouvrages peuvent être vus à ce bureau, ou au bureau de l'ingénieur résident à Thorold, le et après lundi, le 5e jour de janvier courant, 1874, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les entrepreneurs sont informés que les soumissions ne seront pas considérées comme telles, à moins qu'elles ne soient rédigées strictement d'après les formules imprimées, et— dans le cas où une soumission serait donnée par une société— excepté quand elle porte annexés la signature et la nature de l'occupation et le lieu de la résidence de chaque membre de cette société.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera une garantie satisfaisante sur immeuble, et par un dépôt d'argent, des garanties publiques ou municipales, ou des fonds de